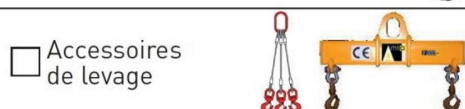
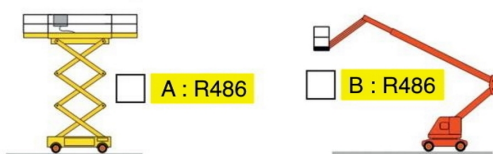
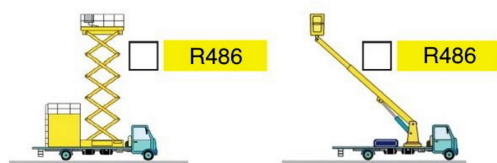
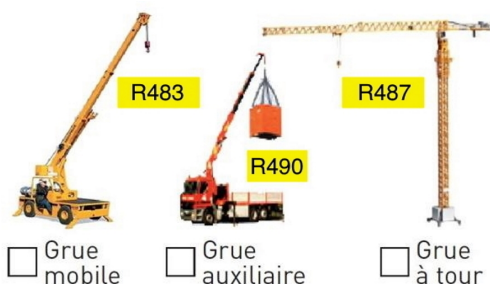


VÉRIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES DES NACELLES (COMPTE RENDU FINAL)



Date	28 févr. 2025
N° de client	4
N° de rapport	NAC-709
N° interne de contrôle	26
Prochaine vérification	28 août 2025

- ☐ Vérification de mise en service (Article R4323-22)
☒ Vérification générale périodique (VGP)(Article R4323-23, 24, 25, 26, 27)
☐ Vérification de remise en service (Article R4323-28)

Selon les articles R.4323-22 à R.4323-28 du code du travail et arrêté du 1er mars 2004 relatif aux vérifications des appareils de levage.

DOCUMENT OBLIGATOIRE REMPLI ET FOURNI

Certificat de conformité + épreuve de mise en service	Oui
Manuel d'utilisation (Article R4323-1)	Oui
Rapport(s) de vérification précédent(s) (Article L4711-1)	Oui
Carnet de maintenance (Article R4323-19, 20)	Non
Registre de sécurité (Article R4323-26, 27)	Non

RESPONSABLE DE L'APPAREIL

Nom	Alexandre DEQUINO	Société	LUXLEV	Signature	
-----	-------------------	---------	--------	-----------	--

IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

Marque : Haulotte	MARQUE VÉHICULE
Modèle : HA12IP	
N° de Série : n 4235A s 2042948	TYPE
CATÉGORIE : 3B : Automotrice, élévation multidirectionnelle	
ACCESSOIRE(S) : lieu semecourt	N° Immatriculation
CHARGE MAXI DE LEVAGE : 230.0 Kg	
ANNÉE DE FABRICATION : 2018	Kilomètre
Marquage CE : Oui	
COMPTEUR HORAMÈTRE : 182	N° du Parc
	4235A

OBSERVATIONS

Si le(s) défaut(s) sont susceptibles d'engendrer un danger, il est conseillé au contrôleur de le notifier au propriétaire de l'appareil par courrier recommandé

N°	Observation(s) :

L'appareil peut-être utilisé par l'opérateur :
 Une contre-visite sera obligatoire :

Oui
 Non

LE CONTRÔLEUR

Nom : LIA MARIO	Société : OVALIS CONTROLE
-----------------	---------------------------

Rappel : le chef d'établissement de l'appareil doit consigner le résultat des vérifications réglementaires, sur le registre de sécurité prévu à l'article L.4711-5 du code du travail et tenir à jour le carnet de maintenance prévu aux articles R.4323-19.

Conforme à la réglementation en vigueur.

CONTRÔLEUR		NACELLE (INITIAL)									
OVALIS CONTROLE LIA MARIO		N° d'agrément VGP : 00 0 0000 00									
		Date : 28 févr. 2025		Prochaine contrôle : 28 août 2025		Client : LUXLEV					
		Marque	Haulotte	Modèle	HA12IP	N° de Série	n 4235A s 2042948				
		Marquage CE : Oui		L'appareil peut être utilisé : Oui		Une contre visite sera obligatoire : Non					
CONDITIONS PRÉALABLES A LA VÉRIFICATION					TYPE DE VÉRIFICATION						
État de propreté de l'appareil satisfaisant			Oui		Vérification de mise en service (Article R4323-22)						
Charge(s) d'essai mise(s) à disposition (ou PESON)			Oui		Vérification générale périodique (VGP)(Article R4323-23, 24, 25, 26, 27)			✓			
Mise à disposition du personnel pour la conduite de l'appareil			Oui		Vérification de remise en service (Article R4323-28)						
Zone sécurisée pour les essais			Oui								
EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DE L'APPAREIL											
B = Bon état D = Défaut V = Visuel F = Fonctionnel NEO = Non équipé d'origine N° = n° d'observation à reporter sur la couverture											
Les points en noirs sont des défauts qui doivent être remédiés et peuvent entraîner une immobilisation de l'appareil. (☆: Défauts GRAVES qui sont la cause de nombreux accidents.)											
Documents règlementaires à présenter			B	D	NEO	V/F	N°				
Certificat de conformité + épreuve de mise en service			✓			V					
Manuel d'utilisation (Article R4323-1)			✓			V					
Rapport(s) de vérification précédent(s) (Article L4711-1)			✓			V					
Carnet de maintenance (Article R4323-19, 20)						V					
Registre de sécurité (Article R4323-26, 27)				✓		V					
Châssis			B	D	NEO	V/F	N°				
Pneumatiques			✓			V					
Jantes			✓			V					
Stabilisateurs					✓	V					
Vérins de direction			✓			V					
Extensions de stabilisateurs					✓	V					
Verrouillage stabilisateurs					✓	V					
Contrepoids			✓			V					
Mécano soudures			✓			V					
Groupe de puissance			B	D	NEO	V/F	N°				
Niveau huile hydraulique			✓			V					
Filtre à huile hydraulique			✓			V					
Niveau huile moteur					✓	V					
Liquide de refroidissement					✓	V					
Batteries			✓			V					
Coupe-batterie			✓			V					
Distributeurs			✓			V					
Tuyauteries et flexibles			✓			V					
Faisceaux électriques			✓			V					
Capotages/protections			✓			V					
Poste de commande châssis			B	D	NEO	V/F	N°				
Accès			✓			V					
Fonctionnement des leviers			✓			V					
Repérage des commandes			✓			V					
Interrupteur verrouillable			✓			V					
Sélecteur poste de commande (bas/nacelle) ☆			✓			V					
Arrêt d'urgence			✓			V					
Protection des flexibles à moins d'un mètre de l'opérateur			✓			V					
Dispositif de secours prioritaire			B	D	NEO	V/F	N°				
Pompe manuelle			✓			V					
Groupe puissance secondaire			✓			V					
Instructions d'utilisation			✓			V					
Structure extensible			B	D	NEO	V/F	N°				
Jeu rotation tourelle			✓			V					
État des bras			✓			V					
Mécano soudures			✓			V					
EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DE L'APPAREIL											
Documents règlementaires à présenter			B	D	NEO	V/F	N°				
Certificat de conformité + épreuve de mise en service			✓			V					
Manuel d'utilisation (Article R4323-1)			✓			V					
Rapport(s) de vérification précédent(s) (Article L4711-1)			✓			V					
Carnet de maintenance (Article R4323-19, 20)						V					
Registre de sécurité (Article R4323-26, 27)				✓		V					
Châssis			B	D	NEO	V/F	N°				
Pneumatiques			✓			V					
Jantes			✓			V					
Stabilisateurs					✓	V					
Vérins de direction			✓			V					
Extensions de stabilisateurs					✓	V					
Verrouillage stabilisateurs					✓	V					
Contrepoids			✓			V					
Mécano soudures			✓			V					
Groupe de puissance			B	D	NEO	V/F	N°				
Niveau huile hydraulique			✓			V					
Filtre à huile hydraulique			✓			V					
Niveau huile moteur					✓	V					
Liquide de refroidissement					✓	V					
Batteries			✓			V					
Coupe-batterie			✓			V					
Distributeurs			✓			V					
Tuyauteries et flexibles			✓			V					
Faisceaux électriques			✓			V					
Capotages/protections			✓			V					